



North: the Canadian Shared Print Network / Nord : Réseau canadien de conservation partagée des documents imprimés

Mandat du Comité directeur – Approuvé en avril 2023

Contexte

Au Canada, il existe plusieurs initiatives actives dans la conservation partagée des documents imprimés, et certains de leurs membres font partie de plus d'une. North: the Canadian Shared Print Network / Nord : Réseau canadien de conservation partagée des documents imprimés fournit une structure de coordination entre les initiatives existantes. Il ouvre aussi une voie à la participation des bibliothèques universitaires, publiques et gouvernementales du pays qui ne sont pas déjà actives dans d'autres réseaux de conservation partagée des documents imprimés.

Composition

Les membres du Comité directeur soulèvent les questions qui concernent les parties qu'ils représentent, tout en servant au mieux les intérêts du réseau national, afin de fournir un mécanisme aux groupes régionaux et sectoriels pour guider l'orientation à donner au réseau. Les représentants des consortiums qui siègent au Comité directeur doivent occuper des postes permettant d'engager leurs institutions à participer à des initiatives relatives à la conservation partagée des documents imprimés (il s'agit normalement du directeur de la bibliothèque ou d'un autre directeur principal disposant d'une autorité budgétaire et décisionnelle au sein de son institution). Si on ne peut trouver un représentant approprié à ce niveau, le représentant du consortium peut nommer un autre représentant capable de contribuer à la planification stratégique.

Le Comité directeur sera composé d'un représentant de chacun des organismes suivants :

- Bibliothèque et Archives Canada (BAC)
- Council of Atlantic Academic Libraries / Conseil des bibliothèques postsecondaires de l'Atlantique (CAAL/CBPA)
- Partenariat des bibliothèques universitaires du Québec (PBUQ), anciennement Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)
- Conseil des bibliothèques universitaires de l'Ontario (CBOU)
- Council of Prairie and Pacific University Libraries (COPPUL)
- Canadian Urban Libraries Council / Conseil des Bibliothèques Urbaines du Canada (CULC/CBUC)

- Canadian Association of Research Libraries / Association des bibliothèques de recherche du Canada (CARL/ABRC)
- un représentant de chaque programme régional pour la conservation partagée des documents imprimés au Canada, actuellement :
 - Keep@Downsview
 - Council of Prairie and Pacific University Libraries' Shared Print Archive Network (COPPUL SPAN)
 - Partenariat des Bibliothèques universitaires du Québec – Programme de conservation partagée des collections imprimées (PCPCI)
- un représentant de la communauté des bibliothécaires autochtones qui présidera le groupe de travail autochtone
- le coordonnateur du réseau (sans droit de vote, membre d'office)

Idéalement, au moins l'un de ces représentants devrait déjà participer activement à un comité HathiTrust, afin d'assurer la coordination entre le réseau national et le programme HathiTrust pour la conservation partagée des documents imprimés. Par exemple, le [Comité directeur du programme](#) (en anglais seulement), le Comité consultatif sur la conservation partagée des documents imprimés, le Groupe de travail sur la stratégie pour les collections numériques ou un autre comité figurant sur la liste des [comités actifs de HathiTrust](#) (en anglais seulement). S'il n'est pas possible d'avoir un représentant d'un comité HathiTrust, au moins un représentant sera issu d'une institution membre de HathiTrust.

Le Comité directeur élira un président ou des coprésidents pour une période de deux ans.

Activités

Le Comité directeur :

- dirige le travail du coordonnateur du réseau;
- sélectionne les projets de conservation et d'archivage des documents imprimés d'importance nationale;
- approuve le budget annuel du réseau, y compris la répartition des coûts entre les consortiums;
- approuve toutes les ententes associées au réseau;
- approuve les recommandations de participation au réseau des bibliothèques canadiennes non affiliées à un consortium participant;
- forme un groupe de travail sur les opérations et tout autre groupe de travail ponctuel ou permanent, le cas échéant;
- demande des subventions ou d'autres formes de financement à l'appui du réseau;
- développe le réseau et sa structure, afin d'assurer le succès à long terme de l'initiative de conservation des documents imprimés et de l'accès à ceux-ci au Canada;
- effectue et distribue une évaluation du programme au cours de la troisième année de travail.

Remarque : BAC assumera des responsabilités spéciales en fournissant un soutien bilingue au Comité directeur. Si le contenu à traduire est incompatible avec les lignes directrices, on fera appel à un autre service.

Mandat

Les membres du premier Comité directeur y siégeront jusqu'à la fin du premier cycle de financement, en mars 2024. Les membres pourront continuer d'assumer leurs fonctions après cette date, si l'organisme qui les a désignés soutient cette mesure de prolongation, sinon de nouveaux représentants seront désignés. À partir de mars 2024, une rotation sur des mandats de deux ans sera établie pour assurer la continuité des connaissances parmi les membres.